

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE DU 2/11/2020 ET ECOLES PRIMAIRES

RAPPELS

- 1- Les personnels et les élèves ne viennent pas à l'école, si :**
 - Ils ont de la fièvre ou des signes évocateurs de COVID-19
 - Un membre du foyer a de la fièvre ou des signes évocateurs de COVID-19
 - Ils ont été testés positifs
 - Un membre du foyer a été testé positif
 - Ils ont été identifiés comme contact à risque
- 2- Les accompagnateurs n'entrent dans l'école, que :**
 - Si strictement nécessaire
 - Avec un masque
 - En respectant une distanciation physique de 1 mètre
 - Après nettoyage des mains

NOUVEAUTES

- 1- Distanciation physique**
 - En maternelle :
Distanciation physique entre élèves de groupes différents (classes ou niveaux différents), en intérieur et en extérieur
 - En élémentaire :
Distanciation physique d'1 mètre au moins entre élèves de groupes différents (classes ou niveaux différents) en intérieur et en extérieur.
Distanciation physique d'1 mètre au moins, entre enseignant et élèves, entre élèves côte à côte ou face à face, d'une même classe, dans les espaces clos (ou distance la plus importante possible, selon les locaux à disposition)
- 2- Limitation du brassage entre élèves de groupes différents**
 - Etaler si possible l'arrivée et le départ des élèves
 - Limiter le déplacement des élèves
 - Organiser les récréations par groupes toujours identiques.
- 3- Lavages des mains, au minimum :**
 - A l'arrivée à l'école
 - Avant et après la récréation
 - Avant et après le repas
 - Après les toilettes
 - Avant de quitter l'école
 -
- 4- Port du masque grand public :**

Obligatoire pour les élèves de primaire, comme pour les personnels, en intérieur et extérieur.

5- **Aération des locaux la plus fréquente possible :**

- Au minimum 15 minutes à chaque fois
- Au minimum toutes les deux heures.

6- **Nettoyage et désinfection des locaux**

- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées (poignées de portes...) est réalisé plusieurs fois par jour.
- Les objets partagés dans une même classe ou même groupe (livres, ballons, jouets, crayons...) doivent être désinfectés quotidiennement ou isolés pendant 24H.

A NOTER

- **Les parents** doivent être informés des nouvelles mesures sanitaires de ce protocole.
- **Les infirmières scolaires** sont à disposition pour rappeler les règles sanitaires aux élèves (notamment port du masque pour les primaires)
- **La cellule santé** du rectorat, sous la responsabilité des médecins scolaires, continue de fonctionner 7 jours sur 7, de 8H15 à 18H15.